



LES ANCIENS ET LES AMIS DE LA CASAMANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – reconnue d'intérêt général

Siège social : rue Lacépède - 63000 – CLERMONT-FERRAND

COTISATION 2025

*La cotisation fait vivre notre association
Les dons lui permettent solidarité et actions diverses*

IMPORTANT

Merci de régler votre cotisation annuelle en début d'année,
et au plus tard lors de l'Assemblée Générale.

La cotisation annuelle **inclut l'assurance** nécessaire
pour participer aux activités organisées par l'association.

NOM et Prénom : _____

Courriel : _____

COTISATION = 45 Euros

DON (*) = _____ Euros

TOTAL = _____ Euros

Votre cotisation annuelle peut être versée :

- soit par virement bancaire : Code IBAN : **FR76 1680 6007 0966 1162 1876 425**

en précisant : NOM – Prénom - « Cotisation 2024 »

- soit par chèque joint au courrier, libellé à l'ordre de « Les Anciens et les Amis de la Casamance »

La fiche de cotisation annuelle, dûment renseignée, est à adresser :

- par mail au président de l'association à l'adresse : **solidarite-casamance@laposte.net**

- ou par courrier postal au siège de l'association :

Les Anciens et les Amis de la Casamance
rue Lacépède 63000 CLERMONT-FERRAND

(*)Don et déduction fiscale : à la cotisation peut être ajouté un don ; la somme globale fera l'objet d'un reçu fiscal permettant la déduction de 66% de celle-ci sur vos impôts sur le revenu.



LES ANCIENS ET LES AMIS DE LA CASAMANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – reconnue d'intérêt général

Siège social : rue Lacépède - 63000 – CLERMONT-FERRAND

COTISATION 2025

*La cotisation fait vivre notre association
Les dons lui permettent solidarité et actions diverses*

IMPORTANT

Merci de régler votre cotisation annuelle en début d'année,
et au plus tard lors de l'Assemblée Générale.

La cotisation annuelle **inclut l'assurance** nécessaire
pour participer aux activités organisées par l'association.

NOM et Prénom : _____

Courriel : _____

COTISATION = 45 Euros

DON (*) = _____ Euros

TOTAL = _____ Euros

Votre cotisation annuelle peut être versée :

- soit par virement bancaire : Code IBAN : **FR76 1680 6007 0966 1162 1876 425**

en précisant : NOM – Prénom - « Cotisation 2024 »

- soit par chèque joint au courrier, libellé à l'ordre de « Les Anciens et les Amis de la Casamance »

La fiche de cotisation annuelle, dûment renseignée, est à adresser :

- par mail au président de l'association à l'adresse : **solidarite-casamance@laposte.net**

- ou par courrier postal au siège de l'association :

Les Anciens et les Amis de la Casamance
rue Lacépède 63000 CLERMONT-FERRAND

(*)Don et déduction fiscale : à la cotisation peut être ajouté un don ; la somme globale fera l'objet d'un reçu fiscal permettant la déduction de 66% de celle-ci sur vos impôts sur le revenu.